



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PLU

Question écrite n° 87946

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur les inquiétudes des agriculteurs face à l'élaboration des plans locaux d'urbanisme (PLU). Plusieurs communes sont en train d'élaborer ce document avec un classement de chaque parcelle selon quatre catégories - agricole (A), naturelle (N), à urbaniser (AU), urbanisée (UB). Les agriculteurs sont inquiets car les zones agricoles sont réduites au détriment des zones naturelles. Certains hameaux sont totalement classés en zone N, posant le problème des constructions, des agrandissements ou bien plus simplement de la rénovation des bâtis anciens. Les agriculteurs souhaitent que les véritables zones agricoles soient reconnues, et ce pour l'avenir et l'évolution de leurs exploitations. Aussi, il lui serait agréable de connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87946

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mars 2006, page 2331